

**ANNEXE 2**  
**PRESENTATION DES EPREUVES DE SELECTION DU CYCLE CapDirigeants et DE LA PREPARATION CapDirigeants**

CYCLE CapDirigeants EN3S une voie d'accès à la fonction de cadres dirigeants	PREPARATION CapDirigeants Ucanss/Institut 4.10
<p>Initialement réservé aux agents de direction non diplômés de l'en3s, le CESDIR rénové désormais appelé CapDirigeants devient une voie de promotion à destination des cadres à haut potentiel et dotés d'une solide expérience professionnelle. Cette nouvelle formation, dispensée par l'en3s, permet l'obtention d'un certificat qualifiant dénommé CapDirigeants.</p> <p><b>LES EPREUVES DE SELECTION AU CYCLE CAPDIRIGEANTS EN3S</b></p> <p>L'accès au Cycle de formation CapDirigeants est conditionné à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une épreuve écrite intitulée « Etude de cas portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines » <b>Durée 4 heures - Coefficient 1 ;</b></li> <li>2. un entretien professionnel de type « Entretien avec le jury », dont la finalité est d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et les compétences managériales des candidats <b>Durée 30 minutes - Coefficient 2 ;</b></li> <li>3. une évaluation de leurs aptitudes personnelles et de leur potentiel d'évolution par des tests adaptés (écrits, entretiens).</li> </ol> <p><b>Pas de note éliminatoire.</b></p> <p>En 2016, 28 places sont proposées au CapDirigeants.</p> <p>Le site de l'en3s met à votre disposition un document présentant CapDirigeants ainsi que le rapport du jury.</p>	<p>A partir de 2015, quatre principales modifications ont été apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ une sélection à l'entrée pour accéder à la Préparation CapDirigeants ;</li> <li>✓ l'ajout de devoirs sur table pour l'épreuve écrite dans les conditions de l'examen ;</li> <li>✓ des groupes inférieurs à 30 personnes afin de passer de l'information à la formation ;</li> <li>✓ un dispositif redécoupé sur trois semaines au lieu de deux.</li> </ul> <p><b>A. PUBLIC VISE</b></p> <p>La préparation est accessible au public mentionné dans l'arrêté relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en L3 :</p> <p><b>Public cible</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>aux cadres</b>, relevant d'une convention collective nationale des OSS ou exerçant dans un OSS, <u>non titulaires du titre d'ancien élève</u> et satisfaisant aux conditions administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;</li> <li>• et 6 ans d'expérience significative de management.</li> </ul> </li> </ol> <p><b>Autres publics</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2) <b>aux agents de direction</b> déjà en fonction, <u>non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR</u>, <b>sans inscription préalable sur la liste d'aptitude</b> et satisfaisant aux conditions administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 ans de fonctions d'agent de direction ;</li> <li>• dont 2 ans sur l'emploi occupé</li> </ul> </li> <li>3) <b>aux agents de direction</b> déjà en fonction, <u>non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR</u>, <b>inscrits préalablement sur la liste d'aptitude</b></li> </ol>

## **B. MODALITES D'ACCES ET D'INSCRIPTION A LA PREPARATION**

- ✓ Chaque candidat a **besoin de la validation de son Directeur** pour pouvoir accéder à cette préparation. L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur de l'organisme concerné.
- ✓ La candidature à la préparation est réalisée au moyen d'un dossier d'inscription complet comportant obligatoirement :
  - la fiche d'inscription complétée par le candidat (**annexe 3**) ;
  - un curriculum vitae avec une photo d'identité ;
  - une lettre manuscrite précisant les motivations à accéder au Cycle CapDirigeants.

Celui-ci permettra de rassembler les informations nécessaires à la bonne organisation des modules.

- ✓ réussite à l'entretien de sélection.

**ATTENTION : Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDirigeants n'induit pas une inscription d'office sur la liste d'aptitude L3 et au cycle CapDirigeants.**

## **C. NOMBRE DE PARTICIPANTS**

La préparation en3s est ouverte aux agents des organismes de Sécurité sociale (y compris MSA, RSI) dans la limite de 100 places.

## **D. PROCESSUS DE SELECTION**

Les candidats remplissant les conditions administratives sont convoqués afin de passer l'épreuve de sélection. Lors de cette convocation, il leur est demandé de préparer leur présentation dans le format attendu lors des épreuves d'accès (Présentation de 5 à 8 minutes maximum).

Il a été retenu comme épreuve de sélection, une épreuve orale de 30 minutes à partir des éléments contenus dans le dossier d'inscription :

- ✓ d'une lettre de motivation pour accéder au Cycle CapDirigeants : cette lettre précise notamment les compétences et expériences acquises mais surtout le projet professionnel du candidat ;

- ✓ d'un Curriculum Vitae avec photographie comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat, il récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées, ainsi que les expériences significatives dans les domaines du management.

**L'entretien de motivation pour accéder à des fonctions de direction :**

Cet entretien, mené par un binôme composé d'un agent de direction de l'institution et/ou d'un membre de l'IGAS ou de la Cour des comptes, a pour objet de mesurer la capacité du candidat à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à décrire son projet professionnel.

Les documents joints au dossier d'inscription servent aux échanges avec le jury.

**Spécificités pour les agents de direction :**

L'Ucanss et l'Institut 4.10 a décidé de faire passer un entretien diagnostique à la population des agents de direction, même si l'accès direct en préparation sera préservé. En effet, cet entretien sera l'occasion pour l'agent de direction d'avoir un premier retour sur son oral et de pouvoir travailler cette épreuve le plus tôt possible. Ces candidats auront ainsi un débriefing immédiat sur leur prestation et ils repartiront avec des éléments de progrès à travailler.

***E. JURY NATIONAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS***

Le jury national de proclamation des résultats, composé du Directeur de l'Ucanss et d'un représentant de chaque caisse nationale proclamera l'admission à la préparation. Il élaborera une jurisprudence qui rendra transparent le processus de sélection.

Le jury national proclame au regard du nombre de postes offerts pour la préparation, les candidats admis.

Si le jury repère des carences, l'inscription du candidat sera repoussée à une année ultérieure afin de lui éviter de perdre une de ses chances de passer le CapDirigeants ; en effet, celui-ci est limité à trois tentatives.

Les résultats de la sélection sont restitués aux candidats après publication des résultats d'admission à la Préparation.

## **F. FORMATION**

Cette formation de 14 jours en présentiel se décompose en :

✓ **Module optionnel** :

- ***Accompagnement à la constitution du dossier d'inscription Liste d'Aptitude L3 et Cycle CapDirigeants*** (1 h) : appui à la rédaction de la lettre de motivation et du curriculum vitae en amont du dépôt de candidature.

✓ **Modules obligatoires** :

La formation s'articule autour des trois thématiques suivantes :

- **La protection sociale :**  
Comprendre la protection sociale : stage catalogue proposé par l'en3s et dispensé dans le cadre de ce dispositif.  
Notions essentielles et conférences thématiques sur les enjeux de branches  
L'actualité de la protection sociale  
Les fondamentaux, l'analyse économique  
Conférences thématiques (exemples : les grands enjeux de la protection sociale, politique de santé publique, loi de financement ou autres thèmes définis en fonction de l'actualité sociale et des attentes de l'épreuve)
- **L'entretien professionnel :**  
Les fondamentaux de l'entretien professionnel : méthodologie et ateliers  
Préparer la phase de conversation avec le jury  
Comprendre le métier d'agent de direction et les attentes autour du poste  
Ateliers individuels et collectifs (présentation individuelle, les clés de la communication, prise de parole en public)  
Simulation d'entretien avec le jury
- **L'épreuve écrite :**  
Méthodologie de l'étude de cas et entraînement sur table  
Correction de devoirs et épreuves sur table

L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies et un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale. Les séances d'entraînement à l'épreuve écrite permettent, par la correction des devoirs, l'appropriation de la méthodologie de l'épreuve.

Pour ce qui concerne les séances de protection sociale, les intervenants communiquent les clefs afin d'analyser et de problématiser les grands sujets de protection sociale. Il est nécessaire pour tirer profit de ces séances de s'être déjà familiarisé avec les thèmes abordés.

Les modules sont renforcés par des travaux d'intersessions. Ils permettront une progression sous forme de palier et aborderont chaque thématique.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de maintenir entre les stages, la mobilisation initiale et de rappeler le niveau attendu pour les épreuves d'accès. Compte tenu du laps de temps limité entre le début de la préparation et les épreuves, il semble important de rappeler que les modules de préparation doivent être complétés par un travail personnel.

### **G. INTERVENANTS**

La formation est assurée par :

- ✓ des magistrats de la Cour des comptes ;
- ✓ des inspecteurs IGAS ;
- ✓ des agents de direction de l'institution ;
- ✓ des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, ect ...).

### **H. MISE EN OEUVRE**

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
Chantal PEGON	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.39.77	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>
Michèle CARRIER	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.39.74	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>
Jérôme GROSS	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.32.09	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>